

CONTRAT D'OBJECTIFS

Ce contrat d'objectifs s'inscrit dans le projet académique et dans le projet d'établissement avec une recherche de cohérence et de complémentarité au service d'une meilleure réussite de l'élève

Rappel des axes du projet académique

- . **Axe 1** : améliorer les parcours des élèves pour développer les poursuites d'études plus ambitieuses
- . **Axe 2** : réduire les écarts de performances scolaires entre les publics et entre les territoires
- . **Axe 3** : Développer les compétences professionnelles de tous les personnels

Etablissement : LP Léonard de Vinci - PERIGUEUX
Réseau : ZAP de PERIGUEUX

I – ETAT DES LIEUX

Situation au regard des priorités académiques :

- Taux d'accès seconde/bac professionnel bas
- Décrochage scolaire important notamment en 2°
- Améliorer les résultats concernant le parcours des élèves
- Nécessité de travailler en équipe
- Amener l'élève à s'investir dans sa formation et dans la vie lycéenne
- Personnaliser pour une meilleure formation des élèves
- PCS défavorisés voire très défavorisés
- Nombre important d'élèves à besoins particuliers

Points forts :

- Une équipe stable et dynamique
- Un suivi des élèves de qualité
- Ouverture culturelle et internationale développée
- Des projets interdisciplinaires intéressants
- Une vie lycéenne qui se met en place
- Taux de poursuites d'études élevé
- Un établissement qui s'ancre dans son environnement et s'ouvre sur le monde

Points faibles :

- Image de l'établissement
- Image négative de certaines filières
- Des orientations par défaut
- Individualisation des parcours
- Travail en équipe
- Taux de passage d'un niveau au niveau supérieur
- Décrochage scolaire

II – OBJECTIFS – INDICATEURS – PROGRAMMES D’ACTIONS

OBJECTIF 1 : Favoriser l’individualisation et l’ambition des parcours

Indicateur(s) retenu(s)

	2016	2017	2018	2019
Nombre de décrocheurs en fin de seconde	15	10	5	0
Taux de réussite aux examens des élèves BP	100%	100%	100%	100%
Réussite au DELF				
A2	20%	43%	75%	100%
B1	33%	50%	75%	100%

Programme d’actions	Moyens mobilisés
<ul style="list-style-type: none"> - Repérage tôt les élèves à besoin particulier - Mise en place des cordées de la réussite - Renforcement de l’utilisation des outils numériques - Repérage des élèves en grande difficulté en langue française 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d’épreuves - Positionnement des élèves dans le cadre de l’AP - Développement de l’équipement informatique - Développer les stages passerelles et les stages d’immersion - Atelier spécifique de FLE

OBJECTIF 2 : Développer une politique culturelle, d’ouverture et de formation des citoyens de demain

Indicateur(s) retenu(s)

	2016	2017	2018	2019
ERASMUS + et AquitaPro	13	18	21	24
Taux poursuite d’études en STS	19 %	23,5 %	26%	29 %

Programme d’actions	Moyens mobilisés
<ul style="list-style-type: none"> - Projets d’actions culturelles - AQUITAPRO - Volet citoyenneté du CESC - Mobilité à l’étranger - Projets de l’Association sportive 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier théâtre, classes à PAC - Sorties pédagogiques (visites d’ateliers, d’entreprises, d’organismes, de spectacles) - Actions du CESC - Développement de la DNL - Variété et innovation des activités sportives

OBJECTIF 3 : Harmoniser les pratiques par le travail en équipe pour accompagner les élèves et développer les compétences professionnelles

Indicateur(s) retenu(s)

	2016	2017	2018	2019
Taux d'accès au bac professionnel en 3 ans (suivi cohorte)	65%	68%	74%	80%
Résultats aux examens	52%	71,5%	80%	90%

Programme d'actions	Moyens mobilisés
Renforcer la concertation, le suivi des élèves par des progressions harmonisées (repérages, remédiations des élèves en difficulté)	<ul style="list-style-type: none">- Concertations régulières CPE/PP.- Conseils de professeurs avant les vacances de Toussaint pour les entrants.- Concertation sur les compétences attendues et l'évaluation des élèves.